

Publié le 05 mai 2016 à 21h22 | Mis à jour le 05 mai 2016 à 21h22

## Le bec à l'eau



L'an dernier, la Marche Albatros avait permis de récolter 12000\$. Cette année, c'est le 22 mai qu'Albatros Québec tiendra sa marche.  
Fournie par Albatros Québec



[Mylène Moisan](#)

Le Soleil (Québec) CHRONIQUE / Il y a six mois à peine, Gaétan Barrette déposait sa loi 2, dont on a retenu à peu près uniquement qu'elle donnait le droit à l'aide médicale à mourir. Elle insistait aussi sur le droit d'avoir une fin de vie sur le sens du monde. «La loi 2 inclut l'aide médicale à mourir, la sédation palliative, mais c'est d'abord et avant tout une loi d'accès à des soins palliatifs de qualité partout sur le territoire, au choix du patient.»

Ça, c'est la théorie.

À Québec, un organisme qui fait dans l'accompagnement de gens en fin de vie a désespérément besoin 30 000 \$.

L'Albatros permet à une centaine de personnes d'avoir de la visite, trois heures par semaine, jusqu'à leur dernier souffle. Mais, pour ça, il faut quelqu'un pour *matcher* les mourants et les 50 bénévoles.

C'est le boulot de Richard.

Son contrat se termine en juin.

Présidente du conseil d'administration, bénévole, Julie Fontaine m'a expliqué que le poste de coordonnateur a été créé grâce à une première subvention de 62000 \$ de L'Appui pour les proches aidants d'aînés de la Capitale-Nationale, en juin 2014, pour étendre les services à Portneuf. L'Appui a reconduit la somme en avril 2015. «Ils ont fait une exception parce que, d'habitude, ils financent seulement des projets.»

L'Albatros vient d'apprendre que la subvention ne sera pas renouvelée, Richard n'est pas un «projet».

Acheter une photocopieuse, ce serait un projet.

En fait, la plupart des organismes qui donnent des subventions fonctionnent sur la base de projets, «ils ne financent pas la mission». Mais l'Albatros, c'est juste ça, une mission, d'accompagner les personnes en fin de vie, chez elles, quelques heures par semaine, jusqu'à la fin.

Il offre aussi du répit aux proches aidants.

L'Albatros a demandé de l'aide à Centraide, l'organisme ne «satisfait pas les critères», vu que Centraide, c'est pour les pauvres et les exclus.

L'Albatros a demandé au CIUSSS d'être financé à partir du PSOC, alias le Programme de soutien aux organismes communautaires, «mais il n'y a pas d'argent frais mis là-dedans depuis quelques années. Il faudrait qu'un organisme meure pour qu'on puisse être financés».

L'Albatros a écrit à tous les députés et les ministres de la région, fédéraux et provinciaux.

L'Albatros a frappé à la porte du ministère de la Santé et - ne l'oublions pas - des Services sociaux. «On a parlé à une

attachée, elle nous a dirigés vers le ministère des Aînés. Là, on nous a renvoyés à Lucie Charlebois, ministre à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie [trouvez l'erreur!], qui nous a renvoyés au ministère de la Santé...»

La somme qu'Albatros Québec demande, c'est à peu près la moitié de son budget «minimum» pour une année. «On a besoin d'environ 60 000 \$ pour notre fonctionnement de base.» L'année dernière, il a amassé 12 000 \$ en organisant une marche. Il refait le coup le 22 mai, avec le même porte-parole, Jean Soulard.

Le compteur tourne, il ne reste que quelques semaines au contrat de Richard. Après? «Après ça, on ne sait pas.»

Le premier «Albatros» a été fondé en 1980 en Mauricie par S'Pearl Berg, des «franchises» du mouvement ont depuis été créées aux quatre coins de la province depuis. L'Albatros de Québec existe depuis 2010. «Au début, on fonctionnait entièrement avec des bénévoles, pour tout, pour la comptabilité, l'administration.»

L'organisme a grossi, les bénévoles se sont brûlés. «Ça demande énormément de compétences pour faire fonctionner l'organisme. Richard est travailleur social depuis 30 ans, il a travaillé à l'Enfant-Jésus, entre autres aux soins palliatifs. En plus de la coordination, il doit s'occuper de la formation des bénévoles, de l'accompagnement au deuil.»

L'organisme est victime de son succès. «Les demandes d'accompagnement nous viennent des CLSC, des hôpitaux. Le service que nous offrons n'existe pas dans le système public. Nous n'entrons pas dans la catégorie des "soins de confort" à proprement parler, mais nous faisons partie de l'équipe de soins...»

Appelons ça des soins de réconfort.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)